

# Flash Info

Numéro 02

## Arbitrage du Budget de l'exercice 2023

Dans le cadre de la préparation du budget de l'exercice 2023, des séances d'arbitrage ont été tenues au siège de la Direction Générale durant la période allant du 08 au 24 Janvier 2023, en référence à un programme préétabli et validé par Madame la Directrice Générale de l'Office.

S'inscrivant dans une démarche participative de gestion, cette action vise à examiner les travaux présentés par les Zones, les Directions d'Assainissement et les unités travaux, pour un éventuel réajustement et validation des budgets proposés.

